Vol. XLI   Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 4 Septembre 1912   No. 44

ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

AVIS ... 61, rue du Cardinal-Le... à Paris ...

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
Téléphone 3377

LE MANITOBA.

IL A FAIT HONNEUR A SON PAYS

L'Hon. M. Borden est de retour au Canada,—puisque le vaisseau qui le porte est rendu dans la zone des eaux canadiennes et touchera Québec vendredi.

Ce n'est pas une vaine louange que de dire que notre premier ministre a fait honneur à son pays, en Angleterre et en France. La presse libérale elle-même—nous parlons de celle qui pense—a plusieurs fois depuis deux mois rendu hommage au tact indéfectible de M. Borden durant ce voyage qui restera historique. Le *Free Press* a été jusqu'à dire que *même sir Wilfrid Laurier n'aurait pas mieux fait*. Un tel compliment, dans la bouche d'un adversaire aussi résolu, mérite l'attention de tous les esprits bien pensant.

Une chose surtout a plu au peuple canadien: M. Borden s'est posé à Londres comme le représentant d'un pays, non pas comme le chef d'un parti. Et à travers tout le dédale des "public functions" qu'il a dû traverser, le premier-ministre du Canada s'est opiniâtrement soustrait à toutes les tentatives des partis politiques anglais de le faire servir à leurs fins.

En France, notre premier-ministre a également su porter haut le nom canadien.

Il revient donc au pays avec un prestige grandi. Ses adversaires, qui l'ont toujours respecté, le respectent davantage; ses partisans, qui l'ont toujours admiré, l'admirent davantage.

Quel sera le résultat politique de son voyage? On ne saurait le dire de connaissance certaine puisque jusqu'à présent, M. Borden n'a rien voulu promettre au gouvernement anglais avant d'avoir au préalable consulté ses collègues et l'électorat du Canada. Mais nous savons déjà, par les déclarations très nettes qu'il a faites à Londres, qu'il entend sauvegarder l'autonomie du Dominion dans le plan de défense impériale qui l'a amené en Angleterre.

Le gouvernement se debarrase d'un emprunt

Le gouvernement du Canada a pris des dispositions pour opérer le remboursement de l'emprunt de £1,235,000 dont l'échéance tombe le 1er octobre prochain. L'argent destiné à ce remboursement a été envoyé à Londres, à la banque de Montréal, qui est l'agent financier du gouvernement.

Cette opération montre dans quel état favorable se trouvent les finances du Canada.

Du 1er avril au 20 août derniers, le revenu a augmenté de près de $13,500,000 sur celui de l'an dernier.

Pendant la même période les dépenses ont augmenté d'environ $5,000,000. Cette augmentation est due à des causes comme l'augmentation du subside à la province du Manitoba, l'octroi de subventions à l'agriculture, etc.

La situation financière du Canada est fortifiée par le fait qu'il ne reste aucun emprunt temporaire. Le lourd emprunt de £5,000,000 dont l'échéance tombait le 1er mai dernier, a été remboursé, grâce aux opérations financières de l'hiver dernier.

Son Altesse Royale le Duc de Connaught est passé à Winnipeg dimanche en route pour Victoria, où Elle assistera à la Convention Forestière.

Les Pretres ont fait leur soumission

Tous les prêtres de Monnoir ont fait leur soumission à leur évêque. Cette nouvelle a été officiellement communiquée par Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, aux 600 membres du clergé qui assistaient au banquet offert à S. G. Mgr Geo. Gauthier, le nouvel évêque auxiliaire de Montréal.

Six cents prêtres et évêques étaient réunis à la Maison-Mère des Sœurs Grises, après la cérémonie du sacre de Mgr Gauthier, lorsque Sa Grandeur Mgr Bruchési prit la parole Mgr l'Archevêque, au cours de ses remarques dit, "J'ai reçu de Sa Grandeur Mgr Stagni, le délégué Papal au Canada un message qui réjouira tous les membres du clergé. Mgr Stagni m'apprend que tous les prêtres du collège de Ste-Marie de Monnoir ont fait leur soumission à leur évêque. Cette dépêche met fin à l'imbroglio."

Lorsque Mgr Bruchési eut prononcé ces paroles, tous les convives se levèrent et applaudirent pendant plusieurs minutes.

La Redistribution des sieges federaux

On est généralement sous l'impression qu'un bill remaniant la carte électorale sera proposé à la prochaine session fédérale.

La question navale, la loi des banques et ce remaniement des collèges électoraux promettent une session très animée.

On fait des conjectures sur la façon dont le dernier recensement affectera la représentation des différentes provinces. Le correspondant du "News" prétend tenir d'un fonctionnaire supérieur du secrétariat d'Etat que l'Ontario perdra 4 députés seulement, au lieu de six. L'Ouest obtiendrait 22 députés de plus. La représentation du Manitoba serait portée de 10 à 15. La Saskatchewan obtiendrait six nouveaux sièges à la Chambre des Communes, l'Alberta, cinq et la Colombie Anglaise six.

Au point de vue politique, tous ces changements n'affecteraient pas la force des partis. L'augmentation de la représentation dans la Saskatchewan et l'Alberta où les libéraux ont la prédominance serait compensée par celle du Manitoba et de la Colombie-Anglaises, provinces conservatrices.

Le Nouveau Brunswick perdra un siège aux Communes; La Nouvelle-Ecosse en perdra deux et l'Ile du Prince Edouard un.

Voici quelle sera la représentation des provinces, en toute vraisemblance, après le prochain remaniement:

	Prochaine élection.	Dernière élection
Ontario	82	86
Québec	65	65
Nouveau-Brunswick	12	13
Nouvelle-Ecosse	16	18
Ile du Prince-Ed	3	4
Manitoba	15	10
Saskatchewan	16	10
Alberta	12	7
Colombie-Anglaise	13	7
Yukon	1	1
Total	235	221

Il y aurait donc 14 députés de plus dans la prochaine Chambre.

Le Home Rule serait-il vote

Les unionistes sont convaincus que la chambre des Lords rejettera le projet du Home Rule et que l'Ulster a dans son jeu le principal atout. Les Nationalistes sont aussi d'opinion que si la loi est adoptée dans toutes ses parties par la Chambre des Communes, elle sera repoussée par les Lords. Le gouvernement, disent-ils, n'est pas assez fort pour représenter la loi devant la Chambre basse et les lords useront de leur droit de veto suspensionnaire. Les mieux informés prétendent qu'une élection générale doit avoir lieu avant que l'Irlande puisse obtenir le Home Rule. Et à moins que toutes les prophéties politiques ne soient fausses, les unionistes reprendront le pouvoir.

Des Oeuvres Substantielles

PROGRES DU DIOCESE EN 1912.

(Les Cloches de St-Boniface.)

Nous reproduisons avec empressement les deux articles suivants qui montrent, le premier l'esprit d'initiative de l'Eglise en ce pays, et le deuxième, l'excellence de nos écoles bilingues.

1.—Asile Ritchot à Saint-Norbert pour les petits enfants Nouvelle construction des Rdes Sœurs de la Miséricorde: $80.000. La succession Ritchot a donné $10.000.

2.—Collège commercial à Saint-Norbert Petits Frères de Marie La succession Ritchot a fourni $12.000.

3.—Trois nouvelles chapelles dans la partie ontarienne: l'une à Graham, l'autre à Dryden et la troisième à Ignace.

4.—Chapelle à Grandview par M. l'abbée J. E. Derome.

5.—Le Petit-Séminaire de Saint-Boniface, incendié partiellement en juin, mais dont une partie sera occupée dès la rentrée des élèves. Résidence attenante pour les Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

6.—Les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie sont à reconstruire leur pensionnat de St-Boniface, incendié complètement en juin, alors que la construction en était notablement avancée. Edifice de $100.000.

7.—Académie Saint-Joseph ou école pour les filles par les mêmes Religieuses reliée au pensionnat par un couloir, et presque terminée. Cet édifice échappé à l'incendie, coûte $150.000.

8.—Superbe église en pierre à Camperville (Pine Creek). Valeur: $75.000, mais n'a coûté que $25.000 d'argent déboursé grâce au travail des Oblats et des Indiens.

9—Presbytère à Notre-Dame du Chemin, Pine Wood, Ont.

10.—Agrandissement de l'école indienne de Kenora Ont.

11.—Eglise commencée à De Laval (Fisher River).

12.—Hôtellerie des Trappistes, à Saint-Norbert, érigée sur les ruines de l'ancienne détruite par un incendie.

13.—Eglise de Beauséjour pour les Polonais: M. l'abbé Polowski.

14.—Eglise nouvelle à Elma: M. l'abbé Polowski.

15.—Nouveau monastère à Notre-Dame de Lourdes.

16.—Fondation d'un couvent à Saint-Félix de Dunrea par les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. Quatre Sœurs sont parties de Saint-Boniface le 26 août. Directrice: Sœur M. St-Adélard.

17.—Fondation d'un couvent à La Broquerie par les Sœurs Grises de Montréal. Trois Sœurs sont parties de Saint-Boniface le 15 août. Supérieure: Sœur Dupuis.

18.—Huit Ursulines du Hanovre arriveront dans la paroisse allemande Saint-Joseph, à Winnipeg, au commencement de septembre

19.—Maison des Sœurs construite par la paroisse du Sacré-Cœur à Winnipeg: $7.000.

20.—Acquisition d'un terrain à Winnipeg pour y reconstruire l'église Sainte-Marie au coin des rues Broadway et Colony.

21.—Le Carmel de Saint-Boniface installé provisoirement dans l'ancien Petit-Séminaire.

22.—Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke ont pris soin de l'Archevêché et du Petit-Séminaire.

23.—Maison Saint-Joseph pour l'ancien orphelinat de Makinak à Otterburne.

24.—Fondation d'une mission indienne dans la Réserve de Berens River par le R. P. S. Perrault, O. M. I.

25.—Des Religieuses du T. S. Sacrement d'Autun doivent venir prendre la direction d'un hôpital à Rainy River, Ont.

EXAMENS DANS NOS COUVENT ET ECOLES.

Comme toujours les élèves de nos couvents et écoles bilingues se sont distingués dans les examens du Gouvernement en juin dernier. Voici les résultats des couvents des Sœurs Grises et de ceux des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Nous y joignons aussi celui du jeune couvent de Saint-Charles dirigé par les Missionnaires Oblates.

Saint-Norbert: Sur 32 élèves qui se sont présentées 31 ont réussi et 13 sont passées avec honneur.

Sainte-Anne: Les 22 élèves qui se sont présentées ont toutes réussi et 12 sont passées avec honneur. Dans la 1e et 2e partie de la 3e classe Melle Rose-Alma Fontaine, de Thibeauville, est arrivée la première de toute la province. Une autre, Melle Albertine Grouette a obtenu le premier prix d'*Histoire du Canada* ($30.00)

Les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie ont présenté dans leurs différents couvents de Winnipeg, Saint-Boniface, Saint-Pierre, Sainte Agathe et Saint-Jean-Baptiste 158 candidates, parmi lesquelles 142 ont réussi et 36 sont passées avec honneur.

Saint-Charles: Sur 19 élèves qui se sont présentées 14 ont réussi.

Nous publierons avec plaisir les résultats généraux des autres couvents et écoles que l'on voudra bien nous communiquer. Ces résultats montrent à l'évidence l'efficacité et même la supériorité de nos écoles bilingues. Combien d'écoles exclusivement anglaises dans la province peuvent soutenir la comparaison?

Les divers travaux d'aiguille, de dessin, etc., exposés à Winnipeg par les élèves de Saint-Pierre et ceux de l'orphelinat Saint-Joseph ont particulièrement attiré l'attention. M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, avait donné la somme de $25 en prix pour stimuler le zèle des élèves de sa paroisse. Leurs travaux avaient d'abord été exposés à Saint-Pierre où ils avaient fait la joie et l'admiration des paroissiens. Heureuse initiative qui est un acheminement sérieux vers la véritable école ménagère.

L'Heroisme de l'ame francaise

Un des meilleurs aviateurs militaires, le lieutenant Faucompré, chef de l'école de Juvisy, vient d'accomplir un bel acte de bravoure. Pour éviter la foule qui avait envahi un champ où il se préparait à atterrir, il a volontairement précipité, dans une chute à pic, son appareil à terre, préférant mourir que tuer.

Un de ces jours derniers il arrivait de Châlons et se rendait à Juvisy, lorsqu'en vue de Tournay et alors qu'il était en plein vol, il perdit une roue de son train d'atterrissage cependant que son moteur faiblissait.

Le lieutenant Faucompré dut atterrir; et tandis qu'on réparait l'aéroplane, la foule accourut.

Les réparations achevées, l'officier reprit son vol, mais, aussitôt son moteur le trahit, et l'aviateur qui déjà planait au-dessus de la forêt de Tournay, vit bien qu'il lui fallait revenir à terre. Le public cependant, avait envahi le champ. Le lieutenant comprit immédiatement qu'il fallait faucher la foule.

Il n'hésita pas: il faut qu'il brise son vol. Sous lui, directement, un espace est libre. C'est là qu'il doit s'abattre pour mourir. Et dans un geste admirable il lance son biplane dans une plongée désespérée devant la foule terrifiée.

Le lieutenant Faucompré a miraculeusement échappé à la mort; on le releva avec une cuisse brisée, quelques ecchymoses à la tête. Il n'avait pas perdu connaissance. Il était heureux simplement. Il estimait qu'il avait fait son devoir.

Un Voyageur Distingue

Bruxelles, Man.—Nous apprenons que M. Jules Leclerq, conseiller à la Cour d'Appel de Bruxelles (Belgique), ancien président de la Société Royale Belge de Géographie, membre de l'Académie royale de Belgique, Délégué Belge auprès de *l'American Zeographical Society of New York*; a débarqué à New York le 19 août pour prendre part à l'excursion transcontinentale organisé par cette Société à l'occasion de son soixantième anniversaire. Il espère pouvoir pousser une pointe en Manitoba, passant par Winnipeg et St-Boniface, et aller jusqu'à Bruxelles Man. pour y voir un de ses anciens condisciples d'il y a plus de 40 ans, M. L. Hacault. Cette visite de l'éminent "Globe Trotter" sera bienvenue dans la colonie belge.

Les Avantages de St-Boniface

Grace à l'initiative de son président M. J. A. Marion, la Chambre de Commerce de Saint-Boniface s'est réunie jeudi dernier, à l'hôtel-de-ville pour examiner un mode quelconque de faire connaître Capital les avantages industriels et commerciaux de notre jeune cité.

Cette assemblée sera probablement le début d'une campagne de publicité dans ce sens. On peut dire beaucoup sur le progrès qui attend Saint-Boniface du moment que nous nous occuperons sérieusement de nos affaires.

La ville a depuis quelques années encouru de grandes dépenses pour donner à nos rues et à notre organisation civique la modernité requise à toute ville qui veut progresser.

La Chambre de Commerce est aussi entrée en scène dès sa création. C'est de bon augure pour Saint-Boniface.

***

L'assemblée de jeudi se composait des membres de la Chambre de Commerce, des membres du Conseil de Ville, de manufacturiers et d'hommes d'affaires. Comme conclusion de la longue et intéressante discussion qui eut lieu, un comité fut formé pour élaborer un plan de publicité. Ce comité se compose de MM.: Pelletier, Howden, échevins; Lane et Blainey, agents d'immeubles; Marion et Battley, Chambre de Commerce; Cusson et Bourgeault, manufacturiers.

L'Actif Cache du Pacifique

Du "Montréal Financial Times."

On entend souvent des gens qui n'ont pas fait une étude minitieuse de l'actif et des recettes du Pacifique Canadien, exprimer leur surprise de voir le cours de cette valeur continuer à s'élever. Il y a à peine quelques années, on considérait comme indûment optimiste Sir William Van Horne lorsqu'il prédisait que le stock atteindrait une valeur de $200.00 par action. Et quand, à la longue, le stock eut atteint cette cote, à laquelle comme valeur de placement il ne rapportait même pas 5 p.c., on pensait que le cours avait atteint son maximum. Et pourtant que voyons nous? Depuis que le stock a atteint le cours de $200, tandis que sa valeur au pair est de $100, la valeur spéculative du stock a fait preuve de plus de fermeté que jamais. Le cours n'a cessé de monter jusqu'à ce que cette valeur se vendit au marché environ $271. A ce niveau le rapport n'est que de 3.70 pour cent, même à ce cours, le stock est encore considéré généralement dans le monde financier comme susceptible de s'élever encore et dans un certain nombre de milieux financiers on prédit qu'avant longtemps le Pacifique se vendra à raison de $300 par action. Quelle est la raison secrète de cet extraordinaire mouvement de hausse? D'abord, il faut mettre en ligne de compte les recettes remarquables de la Compagnie et de plus l'appréciation par les spéculateurs de ce qu'on peut appeler l'actif caché de la compagnie, dont nous donnons ci-dessus le résumé.

ACTIF DU PACIFIQUE

Terres non vendues, grand total ....11,488,995 arpents.

Valeur de ces terres (au prix moyen actuel des terres à fermes). ....$14, 69 l'arpent.

Valeur totale à ce prix $168,000,000.

Terres irriguées comprises dans le total ci-dessus 3000,000 arpents.

Prix moyen des terres irriguées. ....$33,63 l'arpent

Terres en Colombie Anglaise possédées par la Cie 4,427, 811 arpents

Valeurs acquises par la compagnie.

Coût..........$75,919,653.19

Valeurs acquises par la compagnie.

Valeur au pair......$125,601,151.00

En estimant la valeur de cet actif caché, il ne faut pas perdre de vue que le Pacifique Canadien est le plus grand propriétaire de terrains du monde entier. De plus, il n'y a pas de propriétaire de terrains dans tout l'univers qui ait des possessions dont la valeur augmente aussi rapidement que les propriétés du Pacifique Canadien.

Choses de France

Nos échanges nous apportent des détails intéressants sur la visite en Russie de M. Poincaré, le président du Conseil des Ministres et sur son retour triomphal dans son pays. Ce voyage restera historique et il convient de le signaler pour la joie de tous ceux qui aiment la France:

Dunkerque,—Le croiseur "Condé" ayant à bord M. Poincarré, président du conseil, est arrivé ici ce matin, à 10 h. 15. M Steeg, ministre de l'intérieur, et le préfet maritime se sont rendus immédiatement à bord pour le saluer. A. 11 h. 10, le président du Conseil a mis pied à terre, au bruit des salves d'artillerie et aux accents de la "Marseillaise". Il a été recu par la population comme un général victorieux. La ville entière était pavoisée de drapeaux et la foule a chaleureusement acclamé le président du conseil, de retour d'une mission heureuse.

Le sous-préfet, le maire, les députés et sénateurs du département l'attendaient au débarcadère.

Aussitôt formé, le cortège, au milieu des acclamations, se dirige vers l'hôtel de ville où la municipalité avait préparé un déjeuner en l'honneur du président du conseil et de M. Steeg.

A la fin du déjeuner, M. Poincaré a prononcé un bref discours.

Il a dit combien l'accueil que lui fit la Ruissie fut sympathique. "L'amitié des deux pays est inaltérable et le temps ne fait que l'augmenter. La France et la Russie sont intéressées à la solidité de l'alliance qui permet de continuer chaque jour l'action diplomatique de coopérer au maintien de la paix, de surveiller les événements et de se protéger contre les hasards de l'avenir."

Il a ajouté:

"L'entente cordiale avec l'Angleterre complète l'alliance avec la Russie, mais cette triplice n'est ni provocative ni agressive.

"Une politique de sagesse, de sang-froid et de dignité permettra à la France de maintenir son rang dans le monde, mais seule, notre force matérielle et morale peut donner du prix à notre amitié. Nous devons nous efforcer de conserver et d'augmenter les énergies vitales de la France.

Il a ajouté que sa visite en Russie a abouti à une entente complète au sujet de l'action commune de la France et de la Ruissie en cas d'éventualités comme il peut en surgir en Europe, soit à présent ou dans l'avenir.

Il a terminé en disant que les arrangements qu'il venait de conclure se trouvaient énormément renforcés par l'appui donné par l'Angleterre aux projets franco-russes. Et, levant son verre, M. Poincaré a dit: "Je bois à la ville de Dunkerque, à la république et à la France!"

La fin de ce discours a été saluée par de longues acclamations.

* * *

Mars-la-Tour (Meurthe et Moselle),—

Un service auquel assistaient les autorités et les personnalités parlementaires du département, a été célébré à la mémoire des soldats tombés en 1870.

Un banquet a eu lieu à la mairie, à l'issue de cette cérémonie patriotique Plusieurs discours ont été prononcés.

Paris—Mgr. Amette, cardinal-archévêque de Paris a présidé le service funèbre célébré à Notre-Dame à la mémoire des héros du combat de Mars-la-Tour.

M. Fallières, président de la république, MM. Millerand, ministre de la guerre; M. Delcassé, ministre de la marine; le général Maunoury, gouverneur militaire de Paris; M. Lépine, préfet de police, s'étaient fait représenter à la cérémonie qui fut suivie, comme de coutume, par une foule recueillie.

Chronique de la Province

NOTRE-DAME DE LOURDES

Une belle cérémonie religieuse vient d'avoir lieu dans notre église de Notre-Dame de Lourdes. Quatre jeunes religieuses y prononçaient, en la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, leurs voeux religieux, et deux jeunes postulantes y revêtaient le même jour le saint habit de la religion, chez les Rdes Sœurs Chanoinesses Régulières de la Congrégation des Cinq-Plaies du Sauveur.

C'étaient pour la profession religieuse: Sœur Marie Alphonse de la Passion, née Julia Roelant de St-Alphonse, Man.; Sœur Marie Mechtilde de l'Enfant Jésus, née Anna Labossière; Sœur Marie Gérard de la Ste. Face, née Maria Landry; Sœur Marie Prospère de l'Assomption, née Anna Payette, ces trois dernières de la paroisse de St-Léon. Pour la Vêture: Mlle Antoinette Landry, qui a reçu le nom de Sœur Marie Cécile, et Mlle Léontine Heiget, de St-Claude, qui portera le nom de Sœur Marie Joséphine.

La cérémonie de la Profession a été présidée par le Rév. Père Antoine Chalumeau, C. R. I. C., curé de Notre-Dame de Lourdes délégué à cet effet par Sa Grandeur. Le sermon a été prononcé par le R. P. Charles Deutschler C. R. I. C., curé de St-Alphonse.

De nombreux paroissiens de St-Léon et de St-Alphonse étaient venus avec leurs curés, s'associer au bonheur de ces jeunes religieuses, qui pour un grand nombre étaient leurs parentes.

M. Joseph Labossière et M. Prosper Payette ont gracieusement offert comme cadeau de fête aux Rdes Sœurs, à l'occasion de la Profession religieuse de leurs filles, un joli calice en vermeil et une chape blanche, qui ont été étrennés pour cette circonstance.

La cérémonie de la Vêture, qui a eu lieu l'après-midi, a été présidée par le Rév. P. Joseph Radaz, curé de St-Claude. Le Très Rév. P. Dom Benoît qui avait déjà prêché la retraite préparatoire de la Profession, voulut bien donner le sermon de circonstance.

Des cérémonies comme celles dont notre église vient d'être témoin, saisissent profondément l'âme, la détachent davantage de la terre et la transportent plus près du ciel.

Comme le disait le Rév. P. Prédicateur: Que la Vierge des vierges attire après elle un nombreux cortège de vierges qui lui seront éternellement associées pour chanter dans le ciel le cantique de l'Agneau. *Adducentur Vergines post eam.*

Soumission

POUR SYSTEME D'ALARME A INCENDIE.

Des soumissions ou propositions cachetées, marquées: "Soumission pour un système d'alarme contre le feu" seront reçues par le soussigné jusqu'à cinq heures p. m. septembre le 19 1912, pour l'installation d'un système d'alarme contre le feu dans la Cité de Saint-Boniface.

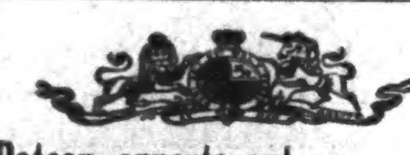
On peut voir les plans au bureau de l'électricien de la Cité, Hôtel de-Ville, St-Boniface.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté pour 10 p. c. du montant de la dite soumission.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

J. B. COTE,
Greffier de la Cité.





Bateau appartenant au Gouvernement, mis en vente

Des soumissions pour l'achat du bateau à gazoline "Henrietta" seront reçues par le secrétaire du département des affaires des sauvages à Ottawa jusqu'au 21 septembre.

Description comme suit: Longueur totale 35 pieds; quille 31 pieds; largeur 8 pieds. Deux chambres avec deux lits, salle à diner, sofa et sièges, telle salle étant garnie de buffet et armoire; privé en arrière de la chambre de l'engin. Des réserves pour les provisions sont ménagées en dessous des sièges de la chambre à coucher et de la salle à diner. Des provisions peuvent être aménagées pour sept personnes pendant quarante-cinq jours sans inconvénient. Il y a aussi des armoires dans l'appartement du devant pour emmagasiner tous autres articles. La chambre du pilote possède deux sièges, avec porte sur l'extérieur. Le réservoir à gazoline est situé à l'avant du bateau sous un petit pont couvert. Il a une capacité de deux grands barils de gazoline soit environ cent gallons. Il y a aussi place à l'arrière, sous couvert, pour cinq à six minots de patates ou autres provisions.

Les deux sièges de l'auant et les sièges de la salle à diner sont munis de coussins de deux pouces et demi et couverts de corduroy; quatre coussins du même matériel servent d'oreiller.

Le bateau est poussé par un engin à gazoline à double cylindre Westman. Il possède huit chevaux - vapeur et peut faire huit milles à l'heure. Il a une ancre avec longue chaine; aussi un bateau sauvetage de dix pieds de longueur avec une paire de rames. Il peut recevoir six personnes. Le bateau est éclairé à l'Acetylene. Il a trois lumières et un projecteur à l'avant du bateau. Ce bateau a été en usage pendant douze ans et sa charpente est en condition de première classe. Le bateau a été peint chaque année et il a marché à peu près cinquante jours chaque année. Il a été en usage cette année pendant quarante jours sans arrêter.

On donne les accessoires suivants avec le bateau;

Un poêle à gazoline coutant $35.00 avec deux ronds et un fourneau dans lequel on peut cuire la viande et le pain.

Une table pliante pour la salle à diner

Une grosse toile pour couvrir le petit bateau.

Une petite tente pour le pont. Cette tente est adaptable au mat du drapeau.

Il y a deux aimants, avec les outils pour l'engin à gazoline.

Le "Henrietta" est fini à l'intérieur en bois de cyprès verni. Le petit canot se trouve à l'arrière du pont. Il y a une allée autour des cabines extérieures. Cette allée a 16 pouces de large environ avec conduite à gaz dans les cotés sur les deux ponts. Il y a place sur le pont principal pour deux ou trois chaises.

Ce bateau est maintenant à Westbourne, Man. Pour plus amples détails s'adresser à R. Logan, agent des affaires des sauvages, Portage-la-Prairie, ou au soussigné,

S. J. JACKSON.
Inspecteur des Agences des Sauvages,
Stonewall, Manitobe.

Futur Chef de Police

Le chef Carpenter a officiellement envoyé sa démission aux contrôleurs de la ville de Montréal et il quittera le service le 1er octobre, pour assumer aussitôt les fonctions de chef de police de la ville d'Edmonton.

Le mauvais temps en Europe

Londres—De fortes pluies ont été le complément de la pire semaine de mauvais temps du mois d'août le plus vilain qui se soit vu en Angleterre depuis nombre d'années. La pluie a tombé sur de grandes surfaces pendant dix et douze heures de suite. Il est tombé soixante-dix tonnes d'eau par acre à certains endroits. Les rivières montent rapidement et les habitants des villages construisent des digues pour empêcher l'eau de déborder chez eux.

Un grand nombre de moutons et de vaches ont été noyés. Les chemins sont submergés. Des récoltes de blé-d'Inde et de foin flottent dans le courant de la rivière Ouse. Des aérodromes et des camps sont devenus des lacs. Des rapports de Lincolnshire indiquent que plusieurs récoltes sont sous l'eau.

De mauvaises nouvelles viennent du pays de Galles. Une tempête a soufflé sur la Manche.

L'Ecosse a apparemment échappé au pire de la tempête, mais le nord de la France, les Pays-Bas et la côte nord de l'Allemagne ont souffert aussi. Les nouvelles des récoltes sont de plus en plus alarmantes. Le blé, à bien des endroits, n'est pas encore coupé, ailleurs il trempe dans les champs après avoir été moissonné et lié en gerbes.

Une maladie des patates se répand rapidement. La récolte de foin est ruinée et plusieurs autres récoltes pourrissent dans les champs et les jardins.



Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 30 septembre 1912, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homesteads:

Township 28, Rang 7, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 29, Rang 7, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 32, Rang 14, à l'Oues du 1er Méridien.

Township 33, Rang 14, à l'Ouest du 1er Méridien.

Daté à Winnipeg, ce trentième jour de Août 1912.

L. RANKIN, Agent

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée de homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



L'acte des Arpentages des Terres du Dominion

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte des Arpentages des Terres du Dominion, avis est par les présentes donné que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition de propriétaires de terres ou de personnes tenant terres comme homestead dans le Township vingt-un rang quatre à l'ouest du Méridien Principal, telle pétition représentant que les jalons de l'arpentage originel du dit township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne qui prétendrait connaître la position de un ou plusieur des jalons d'arpentages des terres qui doivent être réarpentées ou qui serait en possession de renseignements de nature à faire retrouver la position de ces jalons est priée par les présentes d'en donner avis, par lettre enrégistrée adressée au ministre de l'Intérieur le ou avant le 10 septembre 1912.

(Signé)
E. DEVILLE.
Arpenteur général des Terres du Dominion.

Ottawa, Ontario.

24 juillet 1912.



Soumissions.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour maison d'école, Sarcee Indian Reserve" seront reçues jusqu'à midi, le 9 septembre 1912, pour l'érection d'une maison d'école et une chambre pour les classes sur la Réserve des Indiens à Sarcee.

On peut examiner les plans et devis aux Bureaux des Terres de la Puissance à Edmonton, Calgary, Medecine Hat et Lethbridge et aux Bureaux des Sauvages, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait sur une banque à charte, pour un montant égal à 10 p. c. du montant de la soumission; ce chèque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant déclinent sur demande de signer leur contrat ou négligent de compléter le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Toute insertion non-autorisée de cette annonce dans aucun journal, ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,
Asst. député et secrétaire du Département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 15 Juillet 1912.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., jeudi le 12 septembre, 1912, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Minnedosa, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'édifice public à Minnedosa, Man.

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au Bureau de M. H. E. Matthews, Surintendant, Winnipeg, Man., au bureau de poste de Minnedosa, Man., ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 août, 1912.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—22869.

NAISSANCE

En cette ville le 27 courant Madame James Dufault une fille. Parrain et Marraine Rev. Eugène Gauthier de Auburn Minn. avec Melle Anna Gauthier.

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'âcres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terraine qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'Immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire. De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

Chez Nous et Autour de Nous

—Entrée des élèves et des écoles cette semaine. On compte partout sur une affluence considérable. Bienvenue aux élèves.

—On demande une servante générale. S'addresser à Madame J. H. Tremblay 739 Wolseley ave. Winnipeg Phone Sherbrook 2328.

—Madame Joseph Holland, de Warroad, était en promenade la semaine dernière chez son frère M A. Gauvin, avec trois de ses enfants.

—On demande une sténographe d'expérience, sachant l'anglais et le français. S'adresser à MM. Buffet & Bonin, Chambre 200, Farmer Building. Winnipeg.

—Nos félicitations aux jardiniers de l'Hôtel-de-Ville qui ont fait cette année un si joli parterre de verdure et de fleurs. Ce parterre est dans ce moment dans toute sa beauté.

—Les immigrants continuent d'arriver nombreux. Parmi les nationalités on mentionne surtout des Français, des Allemands des Anglais et des Belges. Tous gens désirables au plus haut point.

—M. Desjardins annonce au public qu'il a ouvert une écurie de louage, où vous trouverez toutes sortes de voitures, fiacres, buggies express etc. Telephone Main 6588 Avenue Provencher St-Boniface.

—On demande un jeune homme avec certificat de 3me classe comme assistant-pharmacien, sachant le français. Bonne position pour une personne compétente. R. A. McRuer, Pharmacien, St. Boniface.

—Le Juge Robson, Commissaire des Services Publics, a commencé une enquête sur l'approvisionnement d'eau de la ville de Winnipeg. C'est la vieille bataille entre la théorie des puits artésiens et de l'eau des lacs qui recommence.

—La cour de police de Winnipeg s'est acharnée depuis quelque temps à poursuivre les automobilistes qui font de la vitesse. Voici maintenant qu'elle s'attaque avec non moins de vigueur au motor-cyclistes. Tous ces messieurs du *pneu* devront ralentir, ou payer.

—On peut s'inscrire des maintenant pour l'étude de toutes les matières commerciales: Tenue des livres, Arithmétique, Clavigraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano etc. Cours du jour et du soir Méthodes rapides. Prix modérés. M. J. W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—On se plaint beaucoup en ville de la cherté des légumes. Les marchands détailleurs donnent comme excuse, et elle est bonne, qu'ils payent eux-mêmes des prix élevés. De leur coté les maraichers sont forcés de vendre à des prix dérisoires. Celui qui fait un profit outré dans cette affaire parait être le marchand en gros. Toujours l'histoire des "combines" sous une forme ou sous une autre.

—Les statistiques semblent indiquer que l'importation des narcotiques au Canada augmente. La consommation d'opium et de cocaïne devient relativement considérable. Le gouvernement fédéral a frappé depuis longtemps ces articles de droits d'importation qui semblent assez élevés; cependant, l'importation continue. Le jour n'est peut-être pas éloigné où il faudra faire des lois prohibitives, sauf pour l'usage des pharmacies et des laboratoires.

—L'Honorable M. George E. Foster, Ministre du Commerce, conseille fortement aux cultivateurs de construire des greniers pour leur blé. Ce sera une manière efficace d'empêcher la congestion du trafic chaque automne. Les cultivateurs munis de greniers seront moins pressés d'expédier leur grain en automne, ce qui allégera le trafic d'autant. De plus, ces cultivateurs pourront attendre à leur guise un prix satisfaisant avant de vendre. M. Foster est une autorité dans ces matières; il a étudié les questions économiques toute sa vie.

—Lundi dernier était Fête du Travail Il y a eu la parade ordinaire des corps et métiers dans les rues de Winnipeg.

—Ceux qui font villégiature à Détroit Lake, Kenora et Winnipeg Beach reviennent en foule à la ville. Les dernières pluies et la température plutôt froide que nous avons eue ont raccourci la saison.

—On annonce le mariage, le 2 octobre prochain à St-Pierre, Man, de Melle Guilda Préfontaine fille de M. Albert Préfontaine M. A L., et de M. Eugène Turenne, fils de M. Joseph Turenne de cette ville.

Si vous connaissiez la valeur réelle de l'Onguent Chamberlain pour les reins, la sensibilité des muscles, les entorses, et les douleurs rhumatismales vous auriez toujours cet onguent avec vous. En vente chez R A. McRuer.

—Cette semaine au Théâtre Walker, le grand drame "The Old Homestead". Dans la principale scène le chœur chante "Les Rameaux" ; les acteurs sont des meilleurs. A l'affiche pour les 12-13-14 sept., M. Paul Gilmore dans la pièce "The Havoc."

—Le président et les directeurs de la "Union Bank of Canada", qui sont en voyage dans l'Ouest, sont étonnés et ravis du progrès qui s'affirme partout depuis Port Arthur jusqu'à Vancouver. On sait que cette banque a maintenant son bureau-chef à Winnipeg.

—La ville de Frank, en Colombie Anglaise, bâtie sur le versant de la Montagne à la Tortue, va dit-on changer sons peu de site. On se souvient qu'il y a quelques années des éboulements ont eut lieu qui ont causé des pertes de vie et de propriétés considérables. D'autres éboulements se sont produits depuis, et sur les avis du gouvernement fédéral, le Conseil de Ville de Frank installera ailleurs ses quartiers; on espère que le déménagement général ne tardera pas à suivre. La ville se déplacera de deux milles.

L'entree du Canadien-Nord aux Etats-Unis

Le directeur général de la compagnie du Canadien-Nord est parti pour Chicago afin de s'entendre avec un des directeurs des nombreuses compagnies de chemins de fer qui ont accès à Chicago et obtenir, pour le Canadien-Nord, le droit de passage pour entrer dans cette ville. Le Canadien-Nord est en fait déjà rendu à Duluth, le pont reliant Fort Frances à International Falls étant terminé, et la ligne entre Virginia et Duluth étant prête pour la circulation des trains. On croit que le Canadien-Nord empruntera les réseaux du Great Northern pour entrer dans Chicago. Si les pourparlers n'aboutissent pas, le droit de passage pourra être obtenu sur le Great Northern via Saint-Paul.